

The Premier
of Ontario

Legislative Building
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1A1

La première ministre
de l'Ontario

Édifice de l'Assemblée législative
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A1



Le 25 septembre 2014

L'honorable Reza Moridi
Ministre de la Formation et des Collèges et Universités
Édifice Mowat, 3^e étage
900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Monsieur le Ministre,

C'est un grand honneur pour moi de vous confier la fonction de ministre de la Formation et des Collèges et Universités. Nous avons mis en place un Conseil des ministres fort et je suis convaincue qu'ensemble, nous ferons progresser l'Ontario, nous créerons de nouveaux débouchés et nous assurerons un avenir prometteur à toute la population de la province. Les Ontariennes et les Ontariens ont accordé leur confiance à leur gouvernement pour qu'il soit une source de bien et nous récompenserons cette marque de confiance en travaillant sans relâche à l'intérêt fondamental de chaque personne dans la province.

Alors que nous mettons en œuvre un plan équilibré et exhaustif pour l'Ontario, nous prendrons les commandes selon les principes du centre axé sur l'action. Nous axerons nos efforts sur des partenariats avec des entreprises, des collectivités et des personnes pour favoriser une croissance économique continue et influencer positivement la vie de chaque Ontarienne et de chaque Ontarien. Cette démarche collaborative façonnera tout notre travail. Elle nous permettra d'obtenir la participation de la population dans le cadre des questions qui comptent le plus pour elle et de mettre en œuvre des solutions pertinentes pour relever nos défis communs.

Le plus récent Discours du Trône de notre gouvernement soulignait un certain nombre de priorités clés qui guideront votre travail de ministre. Il est essentiel de faire croître l'économie et de contribuer à la création de bons emplois si nous voulons offrir des débouchés et une sécurité accrue dès maintenant et pour l'avenir. Cette priorité fondamentale est soutenue par des investissements stratégiques dans les talents et les compétences de notre population, de l'enfance à la retraite; par la création d'une infrastructure moderne, ainsi que d'un réseau de transport en commun et de transport intégré; et par un climat d'affaires dynamique alimenté par l'innovation, la créativité et des partenariats, afin de favoriser une prospérité accrue. Elle se reflète partout au sein de notre gouvernement, dans tous les secteurs, et elle orientera nos programmes et nos politiques.

Tout en allant de l'avant avec notre plan visant à faire croître l'économie et à créer des emplois, nous ferons preuve de prudence financière. Le budget 2014 renforce notre engagement à atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018, il est donc essentiel que chaque secteur adhère aux objectifs de dépenses relatives aux programmes qu'il contient. Nous choisirons d'investir judicieusement dans des initiatives qui renforcent l'avantage concurrentiel de l'Ontario, créent des emplois et fournissent des services publics essentiels aux familles. La présidente du Conseil du Trésor, de concert avec le ministre des Finances, travaillera en étroite collaboration avec vous et avec les autres membres du Conseil des ministres pour veiller à ce que le gouvernement atteigne ses objectifs financiers. Elle dirigera également les efforts du gouvernement en matière de responsabilisation, d'ouverture et de modernisation pendant que nous mettons en œuvre de nouvelles mesures de responsabilisation au sein de l'appareil gouvernemental.

À titre de ministre de la Formation et des Collèges et Universités, vous contribuerez à faire de l'Ontario le chef de file nord-américain en matière de talents, d'aptitudes et de formation. Vous collaborerez avec les collèges, les universités, les municipalités, les organismes de formation, les organismes communautaires, les employeurs et la population étudiante, et d'autres organismes au sein de l'appareil gouvernemental, pour aider l'Ontario à développer un secteur de l'éducation postsecondaire moderne et tourné vers l'avenir.

Les priorités propres à votre ministère comprennent celles qui sont ci-dessous.

Aider les gens à choisir ce qu'ils veulent faire

- Lancer Expérience Ontario, un nouveau programme visant à offrir aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études secondaires une expérience précieuse de travail. Je vous demande de diriger la mise en œuvre de ce programme, en étroite collaboration avec la ministre de l'Éducation.
- Travailler avec le ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure pour élargir la Stratégie d'emploi pour les jeunes. Vous étudierez la meilleure façon de soutenir l'emploi pour les jeunes une fois que le Fonds d'aide à l'emploi pour les jeunes aura pris fin.
- Collaborer avec l'Ordre des métiers de l'Ontario à l'augmentation des taux d'achèvement des programmes d'apprentissage et à l'amélioration de l'accès à l'apprentissage et aux métiers en Ontario.
- Continuer à reconnaître et à combler les besoins des divers groupes d'apprenants, dont la communauté franco-ontarienne, les peuples autochtones, les étudiants de première génération, les personnes handicapées et les étudiants ayant des besoins particuliers grâce à une formule équitable de soutien. Je vous demande de donner aux Ontariennes et aux Ontariens le soutien dont ils ont besoin pour réussir dans notre économie, y compris de l'aide au cours de la transition entre l'école secondaire et le niveau postsecondaire et le marché du travail.

- Diriger le travail pour assurer la disponibilité de renseignements relatifs au marché du travail opportuns et pertinents, pour aider le gouvernement, les établissements, les élèves, les familles et les employeurs à prendre d'importantes décisions en matière d'éducation, de formation et d'embauche.

Assurer un système d'éducation postsecondaire accessible, de haute qualité et durable

- Parvenir à un juste équilibre entre le rôle d'intendance du gouvernement en matière d'éducation postsecondaire et le leadership des établissements. Votre objectif est de continuer à ériger un système d'éducation postsecondaire à la fois durable et de haute qualité. Je vous demande d'accroître la transparence et la responsabilisation entre le gouvernement, les établissements et le public.
- Mettre l'accent sur les principaux résultats pour la population étudiante, les établissements et l'économie. Vous travaillerez avec nos partenaires du secteur, dont les collèges, les universités et les employeurs, à l'évaluation des principaux résultats, y compris l'état de préparation au marché du travail et les taux de réussite des diplômés. Je vous demande de reconnaître les rôles uniques que jouent les collèges, les universités et les collèges privés d'enseignement professionnel de l'Ontario dans le renforcement des différents talents de notre province et la prospérité future.
- Collaborer avec les établissements d'enseignement postsecondaire et le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur à l'amélioration de l'uniformité et de la disponibilité des mesures des résultats au niveau des établissements et du système. Ces mesures contribueront à documenter l'allocation de places aux cycles supérieurs, la mise à jour des processus d'approbation des programmes et la mise en œuvre d'un modèle de financement réformé pour les universités. Votre objectif est de gérer la différenciation du secteur d'enseignement postsecondaire et de réitérer l'engagement du gouvernement envers la responsabilisation et la transparence.
- Miser sur la réussite de la Bourse d'études de l'Ontario accordée dans le cadre du Programme de réduction de 30 % des frais de scolarité en Ontario, en continuant à améliorer l'efficacité et l'efficacité des programmes d'aide financière aux étudiants.
- Tenir compte des nouvelles mesures des résultats et des initiatives en cours au cours de l'élaboration de la prochaine politique en matière de frais de scolarité et de la prochaine série d'ententes de mandat stratégiques à mettre en œuvre en 2017-2018.
- S'assurer que la nouvelle initiative Enseignement en ligne Ontario peut offrir des cours en ligne donnant droit à des crédits à partir de 2015. Votre objectif est d'améliorer la qualité du système et de multiplier les options offertes aux étudiants.
- Poursuivre la collaboration avec le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert afin d'améliorer le cheminement des étudiants et de réduire les obstacles auxquels font face ceux qui veulent transférer leurs crédits dans l'un des 44 établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario financés par les deniers publics.

- Travailler avec le ministre des Finances et nos partenaires du secteur universitaire à l'amélioration de la durabilité des régimes de retraite dans les universités pour une plus grande durabilité dans les universités.
- Travailler de concert avec les établissements pour concentrer les efforts visant à attirer davantage d'étudiants étrangers en Ontario et dans les établissements qui offrent des programmes de formation internationale. Je vous demande de trouver un équilibre entre les avantages et les défis associés à ces nouvelles formes de partenariats.

Élaborer le système d'emploi et de formation intégré de l'Ontario

- Veiller à ce que notre système d'emploi et de formation mette en relation les personnes à la recherche d'un emploi avec les employeurs et aide les Ontariennes et les Ontariens à trouver un emploi qui leur convient.
- Collaborer dans l'ensemble du gouvernement afin de renforcer les relations et d'améliorer l'efficacité et la coordination des services d'emploi et de formation.
- Travailler avec les ministres et la présidente du Conseil du Trésor afin de déterminer la meilleure façon de réaffecter les fonds des programmes d'emploi et de formation moins efficaces à ceux qui se sont avérés les plus efficaces. Vous veillerez à ce que ces programmes donnent les meilleurs résultats pour les clients et répondent aux besoins du marché du travail de l'Ontario.
- Collaborer avec le ministre responsable de la Stratégie de réduction de la pauvreté et d'autres ministres concernés afin d'axer les ressources sur ceux qui en ont le plus besoin, notamment les personnes recevant de l'aide sociale, les personnes handicapées, les chômeurs de longue date, les peuples autochtones, les nouveaux arrivants et les jeunes à risque, dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement. Vous continuerez de faire participer un large éventail d'intervenants et de partenaires, dont les municipalités et les agents de prestation des services, tout au long de ces travaux.
- Poursuivre le travail en partenariat avec les communautés autochtones sur l'élaboration de politiques, de programmes et de services souples qui respectent la diversité des communautés autochtones et répondent à leurs besoins.
- Présenter une nouvelle démarche plus cohérente d'évaluation des obstacles à l'emploi uniques aux clients et de suivi de leurs parcours dans le système.
- Fournir des programmes personnalisés de formation en milieu de travail qui offriront aux personnes une expérience de travail pertinente dans des professions en forte demande.
- Travailler en collaboration avec la ministre de l'Éducation et avec le ministre des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international pour veiller à ce que les personnes soient, le cas échéant, aiguillées vers des programmes de formation relais, l'enseignement des langues et d'autres formes d'éducation aux adultes, et puissent faire la transition de l'éducation des adultes au système intégré d'emploi et de formation.

- Miser sur l'intérêt croissant suscité par le Sommet sur les talents et les compétences dans la nouvelle économie de l'Ontario. Vous convoquerez périodiquement des représentants des entreprises, du marché du travail et du milieu universitaire en vue d'établir des partenariats et de favoriser la collaboration. Je vous demande de convoquer le prochain sommet au début de 2015.
- Mettre en œuvre une nouvelle Subvention Canada-Ontario pour l'emploi et en surveiller l'efficacité. Il s'agit d'une subvention axée sur les employeurs qui aide les Ontariennes et les Ontariens à acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour pourvoir les emplois disponibles.
- Poursuivre la collaboration avec le gouvernement fédéral relative à l'avenir du soutien à la formation professionnelle. Vous chercherez des politiques fédérales équitables dans des domaines comme l'Entente Canada-Ontario sur le développement du marché du travail. Vous préserverez également la capacité de l'Ontario d'améliorer les programmes d'emploi et de formation visant l'accroissement des compétences afin de répondre aux besoins des Ontariennes et des Ontariens sans emploi et des employeurs.
- Continuer de contribuer à la réussite de l'Ordre des métiers de l'Ontario. Vous veillerez à la nomination d'un conseiller spécial qui devra examiner le processus de demande et les champs d'exercice des métiers, y compris la manière dont ces champs d'exercice se rapportent à l'application de la loi.
- Mesurer les résultats et en rendre compte pour garantir la responsabilisation et la transparence dans tout le système d'emploi et de formation.

Notre programme pour les quatre prochaines années est ambitieux. Je sais qu'en travaillant ensemble dans un esprit de collaboration, nous pouvons réussir. La liste des initiatives prioritaires énoncée ci-dessus ne se veut pas exhaustive, puisqu'il existe bon nombre d'autres responsabilités que vous et votre ministère devrez assumer. À cette fin, votre ministère doit utiliser la présente lettre de mandat pour élaborer des programmes plus détaillés visant la mise en œuvre des initiatives énoncées ci-dessus, en plus des autres initiatives non abordées dans cette lettre.

Je vous demande de continuer de tirer parti de notre solide relation avec la fonction publique de l'Ontario, le secteur public élargi, les autres paliers de gouvernement ainsi que les secteurs privé, sans but lucratif et bénévole. Nous désirons devenir le gouvernement le plus ouvert et le plus transparent du pays. Nous désirons un gouvernement qui travaille pour la population de cette province, et avec elle. Il est de la plus haute importance que nous gouvernions de manière responsable, que nous fassions preuve d'intégrité, que nous gérons les dépenses judicieusement et que nous acceptions d'assumer chaque geste que nous posons.

Il me tarde de travailler avec vous à bâtir des débouchés aujourd'hui et à assurer l'avenir de toute la population ontarienne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression des mes sentiments les meilleurs.

La première ministre de l'Ontario,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Kathleen', with a long horizontal flourish extending to the right.

Kathleen Wynne